

# Statue de Jacques Cujas, place du Salin



**Figure 1.** Vue de la Statue Cujas. Place du Salin. Vue d'ensemble de la statue en bronze de Pierre Cujas et de la place du Salin, années 1900, (Phototypie Labouche frères, Mairie de Toulouse, Archives municipales, 9Fi697).

La figure de Jacques Cujas a fait l'objet de trois statues entre le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle, toutes les trois installées successivement sur la place du Salin. Cette note a pour objectif de retracer de façon succincte leur chronologie. Sauf mention contraire, les informations proviennent du dossier d'archives non folioté, conservé aux Archives municipales de Toulouse sous la cote 825W115.

## • Première statue (1850-1942)

Le 5 décembre 1834, le Conseil municipal vote la réalisation d'une statue en bronze par le sculpteur Achille Valois au prix de 20 000 fr<sup>1</sup>. Exécutée en 1837, la statue est inaugurée le 8 décembre 1850<sup>2</sup>. Le 10 novembre 1874, un membre du Conseil municipal propose de la déplacer dans la cour d'honneur du Palais de Justice : « *M. le Maire donne connaissance [... du projet de] transporter dans la cour d'honneur du Palais de Justice la statue de Cujas qui resterait la propriété de la ville quoique placée sur un terrain appartenant à l'État* ». Lors de la séance du 20 novembre 1874, la proposition est adoptée ; néanmoins la statue ne bouge pas de son emplacement, place du Salin.

1 AMT 1D71.

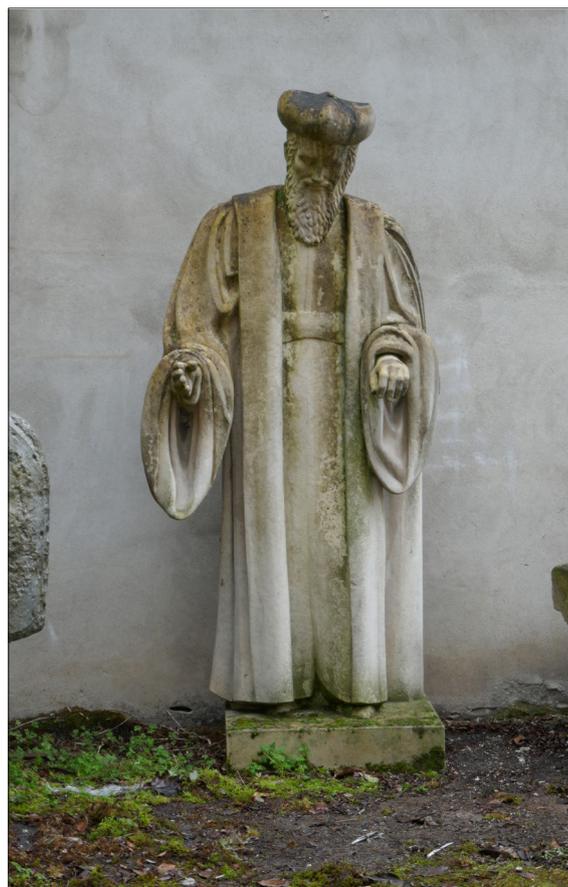
2 AMT B309.

- **Deuxième statue (1943 ?-1948 ?)**

Durant la seconde guerre mondiale et sous l'Occupation, la loi du 11 octobre 1941 sur la mobilisation des métaux non ferreux impose à la municipalité de prendre des mesures avant que la statue ne soit enlevée par le Groupement d'Importation de la Répartition des Métaux de Toulouse (G.R.I.M). Le 30 décembre 1941, un courrier émanant du Secrétariat d'État à l'Éducation Nationale et à la jeunesse indique qu'une décision a été prise concernant le remplacement de la statue en bronze par une statue en pierre. Par la suite, une lettre datée du 12 janvier 1942, provenant du Musée des Augustins, nous informe qu'une demande est faite à M. Igon, adjoint aux Beaux-Arts de la ville de Toulouse, de déplacer la statue en bronze à l'atelier Giscard, rue de la Colonne, afin d'y faire réaliser un moulage. Le moulage ayant été réalisé, il n'est pourtant pas utilisé pour la statue de remplacement, probablement parce que la décision de remplacer la statue originale par une version en pierre est prise très tôt. En effet, dès décembre 1941, le Comité des Beaux-Arts du ministère de l'Éducation Nationale indique avoir pris cette décision alors que la procédure pour le moulage ne débute que au moins un an plus tard, en janvier 1942.

Le 20 novembre 1943, le sculpteur Albert de Jaeger adresse un courrier à l'architecte en chef de la ville de Toulouse afin que celui-ci lui communique des informations sur la sculpture d'origine et les dimensions du socle. Cet artiste parisien est choisi par le ministère de l'Éducation Nationale pour sculpter la nouvelle statue. Un dernier courrier datant du 18 novembre 1948, mentionne la réalisation d'une statue en pierre et aux frais de l'État. Elle a donc été réalisée entre 1943 et 1948.

Les statues en bronze enlevées sous l'Occupation ont fait l'objet de remboursements de la part de l'État en fonction du poids de chaque œuvre. Il est spécifié dans la lettre du 18 novembre 1948 du Commissariat à la mobilisation des métaux non ferreux adressée au maire de Toulouse, que la statue de Cujas, ayant été remplacée en pierre, aux frais de l'État, ne peut faire l'objet d'un remboursement. Il est probable que le remplacement des statues en bronze par l'État ne modifie en rien la propriété de celles-ci, étant donné qu'il s'agissait d'une forme de dédommagement pour la perte des œuvres originales. Il est donc vraisemblable que cette sculpture de Jacques Cujas en pierre soit la propriété de la commune, de même que la statue en bronze avait été la propriété de la Ville, comme cela est attesté par un certificat daté du 4 mai 1945.



*Figure 2. Vue de la statue de Cujas par Albert de Jaeger (Atelier de Restauration municipale, 2022 (?))*

- **Troisième Statue (1990)**

En 1990, une nouvelle statue de Cujas est réalisée en bronze-résine par l'Atelier de Restauration municipal, cette fois avec le moule exécuté vers 1942 par l'atelier Giscard.



**Figure 3.** Vue du moulage de la statue de Cujas, Atelier de Joseph Giscard Vers 1960. (Auteur inconnu, Mairie de Toulouse, Archives municipales, 46Fi1649).

- **Description des statues**

La statue réalisée par Achille Valois en 1837 était en bronze, et de nature monumentale par ses dimensions, elle mesurait 2,25 m de haut pour 1 m de large et pesait 1180 kg. Jacques Cujas était représenté, debout, portant la barbe, vêtu d'une robe de juriste, d'un lourd manteau et coiffé d'un chapeau. Son vêtement présentait des motifs en volute et des petits boutons le rendant plus réaliste. Dans sa main droite il tenait un livre ouvert et pointait son index gauche devant lui. Enfin son pied droit était posé sur un livre.

La seconde statue fut réalisée en pierre par Albert de Jaeger, un sculpteur parisien choisi par le Comité des Beaux-Arts du ministère de l'Éducation Nationale (*cf. supra*). L'artiste semble s'être beaucoup inspiré de la statue originale. On retrouve la position de Cujas notamment au niveau des mains, sa main droite est vide mais suspendue comme si elle tenait un objet, tandis que sa main gauche est placée en avant comme celle de la statue en bronze, mais les doigts sont relâchés. Quant à la tenue vestimentaire, elle est identique, excepté qu'elle présente moins de détails, au niveau des plis et des boutons de la robe par exemple.

La troisième statue est identique à l'original, seule la matière est différente, étant donné qu'elle a été réalisée en bronze-résine. Il est à noter qu'une copie identique se trouve dans l'escalier de la bibliothèque de la Faculté de droit de l'université Paris-II.

## Documentation

Sources : Archives municipales de Toulouse

### *Documents écrits*

- 825W115 : 1942-1955 – Bâtiments communaux – monuments commémoratifs et monuments aux morts – liasse non paginée ni foliotée (voir la partie consacrée à la Statue de Cujas, 1943)
- B309 : Inauguration de la statue de Cujas. Discours prononcé le 8 décembre 1850
- 1D71 : Délibérations de la commission municipale : procès-verbaux des séances (29 avril 1874 - 20 novembre 1874). Registre, 250 fol. (numérisé)

### *Images*

- 9Fi697 : Vue de la Statue Cujas. Place du Salin. Vue d'ensemble de la statue en bronze de Pierre Cujas et de la place du Salin, Phototype Labouche frères, Années 1900.
- 46Fi1649 : Vue du moulage de la statue de Cujas, Atelier de Joseph Giscard Vers 1960. Auteur inconnu, photo non datée, vers 1930.